

N°209 / MARS 2026

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT



AUX URNES

Les Français appelés à renouveler leur conseil municipal.

**FESTILUDOS : LE RENDEZ-VOUS
INCONTOURNABLE DU JEU DE SOCIÉTÉ**

UNE LAVERIE EN CENTRE-VILLE



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



ÉLECTION MUNICIPALE 15 ET 22 MARS 2026



**VOUS NE POURREZ PAS VOUS RENDRE
DANS VOTRE BUREAU DE VOTE ?**

**VOTEZ
PAR PROCURATION !**

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
maprocuration.gouv.fr



SOMMAIRE

MARS 2026

12



14-15



Édito du Maire - P. 4

Quel est le rôle du Maire ? - P. 6 à 9

Films à venir au Cratère - P. 10

Médiathèque : soirée de lancement - P. 11

La jeunesse redonne vie aux déchets - P. 12

Une laverie en centre-ville - P. 13

La saison est au jardinage - P. 14-15

Acteurs locaux - P. 16-17

Actualités - P. 18

Venez jouer au Festiludos - P. 19

Le parc de l'Aleu dévoile ses trésors - P. 20-21

Timothy Lictévout éclatant vététiste - P. 22-23

Retour en photos sur le carnaval - P. 24-25

Questions/Réponses - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



20-21



24-25

BIENVENUE

LA FAMILLE XU À LA TÊTE DU FLASH



Depuis la mi-janvier, la famille Xu, Cunjie le père, Sudan la mère et Justine la fille ont uni leur expérience individuelle pour succéder à Philippe et Sophie à la tête du Flash. Sudan et Cunjie ont exercé dans des restaurants asiatiques dans les départements du 92 et 93, et Justine dans des bars-tabac à Paris et Levallois-Perret. Leur arrivée à Saint-Arnoult permet de réunir la famille pour gérer leur propre enseigne. Une destination « à la campagne » qui séduit déjà la famille. « C'est bien ici. C'est convivial. Tout le monde se connaît. Les gens sont plus agréables qu'à Paris », reconnaissent volontiers les nouveaux Arnolphiens. Bienvenue à eux.

Le Flash - 11 rue du Coq - ouvert du lundi au vendredi de 7h à 20h, 8h à 20h le samedi et 8h à 13h le dimanche Tél : 01 30 41 44 26

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Le dynamisme d'une commune se mesure à la vitalité de son tissu économique et associatif. Une nouvelle fois, ce numéro de L'Éclair vous en offre l'illustration.

Ce mois-ci, votre mensuel vous livre les détails de l'ouverture de la laverie Bleu Corail en centre-ville, la reprise du Cellier à Fromages par un jeune artisan passionné, ainsi que celle du bar-tabac-PMU-FDJ le Flash par une famille séduite par le charme de notre commune. Un service de conciergerie voit également le jour, tandis que l'ACASA renouvelle son bureau et poursuit son engagement en faveur d'animations commerciales toujours plus nombreuses.

Le monde associatif n'est pas en reste. Art'Passion Arnolphien vous convie jusqu'au 8 mars au 32^e salon d'Art du Colombier. Les planches du Cratère, les 13 et 15 mars, laisseront la place aux comédiens du Grenier de la Rémarde, pour la pièce de Théâtre intitulée « Deux mensonges et une vérité ».

Autre salle et autre discipline, l'effervescence sera grande au complexe sportif le 29 mars avec l'organisation de l'Open de France de Kudo organisé par la section Kudo de l'USSA avec la venue annoncée de plusieurs nations européennes.

Le complexe sportif vibrera de nouveau les 4 et 5 avril avec le 22^e tournoi de badminton. De retour au Colombier, les Ludotiens vous

attendent les 11 et 12 avril durant tout un week-end à l'occasion de leur festival biennal du jeu de société, le Festiludos,

L'engagement associatif, ce sont aussi les bénévoles du Répare Café venus sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets par la réparation des objets en panne. N'oublions pas également les bénévoles du CCAS et de la

médiathèque, conviés à un repas commun au Café U.

La médiathèque « Les yeux d'Elsa » vous invite par ailleurs à découvrir, le 10 mars, sa sélection d'ouvrages pour la 5^e édition du Prix du Roman.

Ce numéro marque aussi la fin d'une mandature. Les 15 et 22 mars, l'ensemble des électeurs Français et les Européens inscrits sur la liste complémentaire seront appelés à élire, celles et ceux qui conduiront la destinée des quelque 35 000 communes françaises pour une nouvelle période de 6 ans. La rédaction de votre magazine municipal retrace ce mois-ci les missions et les responsabilités qui incombent au maire et à son conseil municipal, sur leur territoire, mais aussi au niveau de l'intercommunalité.

Les inscriptions sur les listes électorales sont closes. Il est possible de désigner un autre électeur pour voter par procuration.

Voter, c'est choisir les élus qui porteront les projets de demain.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Mars 2026. Numéro ISSN 3002-0468.

FESTIVAL DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Saint-Arnoult en Yvelines - Salle du Colombier



11^{ème} EDITION

FESTILUDOS 2026



Entrée Libre

Samedi
11 AVRIL
14h00 - 02h00

Dimanche
12 AVRIL
14h00 - 18h00

- Jeux de société pour tous
- Jeux surdimensionnés
- Boutique  LE CERF LUDIQUE
- Concours
- Lots à gagner
- Buvette



C'est à vous de jouer !



ÉLECTION

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ?

Le maire est un acteur central de la vie locale. Élu par les membres du conseil municipal, il incarne à la fois l'État dans la commune et le représentant des habitants. Les prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars 2026, permettront aux citoyens d'élire leurs conseillers municipaux, qui choisiront ensuite le maire.

Les 4 647 Arnolphiens de nationalité française inscrits sur la liste électorale principale et les 77 ressortissants européens présents sur la complémentaire municipale sont invités à élire le nouveau conseil municipal les 15 et 22 mars 2026.

Les électeurs sont répartis en 5 bureaux de vote :

- Bureau 1 : Colombier
- Bureau 2 : Primaire Camescasse
- Bureau 3 : Maternelle Guhermont
- Bureau 4 : Primaire Guhermont
- Bureau 5 : Colombier.

Une pièce d'identité est nécessaire pour voter.



Le scrutin des 15 et 22 mars est l'un des plus importants dans la vie démocratique locale. Il désignera la personne en charge de la commune pour les six prochaines années.

COMMENT DEVIENT-ON MAIRE ?

Le maire est-il élu directement par les citoyens ?

Le maire n'est pas élu directement par les citoyens. Aux élections municipales, les habitants d'une commune élisent leurs représentants au conseil municipal pour un mandat de six ans.

Une fois ce conseil constitué, ses membres se réunissent pour élire en leur sein le maire et ses adjoints.





Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal joue un rôle central : il désigne le maire et, surtout, délibère sur les grandes décisions qui concernent la commune.

Le maire, en tant que chef de l'exécutif local, est ensuite chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal et d'assurer le bon fonctionnement des services communaux.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU MAIRE AU QUOTIDIEN ?

Le maire, chef de l'exécutif communal

En tant qu'agent exécutif de la commune, le maire applique les décisions du conseil municipal, gère le budget, signe les contrats et représente la commune en justice. Il peut exercer des compétences déléguées par le conseil, auquel il doit rendre compte.

Il détient aussi des pouvoirs propres en matière de police administrative pour garantir l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques.

Depuis 2019, ses pouvoirs ont été renforcés, notamment avec la possibilité d'imposer des astreintes financières en cas d'infractions.

Le maire, représentant de l'État dans la commune

Le maire exerce également des fonctions au nom de l'État, dans le cadre de la déconcentration.

Sous l'autorité du préfet, il applique les lois, organise les élections et peut prendre des arrêtés municipaux.

Sous l'autorité du procureur, il est officier d'état civil (actes de naissance, mariage, décès, etc.) et officier de police judiciaire (signalement des infractions).

LES COMPÉTENCES DU MAIRE : CE QU'IL DÉCIDE RÉELLEMENT

Urbanisme, école, équipements et service de proximité

Le maire est l'acteur central de la vie municipale. Il prend de nombreuses décisions qui touchent directement le quotidien des habitants.

À ce titre, il est responsable de l'urbanisme local : il délivre les permis de construire, pilote les projets d'aménagement du territoire et veille à l'équilibre entre développement urbain et qualité de vie.

Il gère aussi les écoles maternelles et élémentaires, en assurant l'entretien des locaux, la restauration scolaire et les activités périscolaires.

Enfin, il supervise les équipements et services de proximité : bibliothèques, centres culturels, crèches, voirie, espaces verts,...

Ce qui ne relève plus uniquement du maire

Certaines compétences autrefois communales relèvent aujourd'hui d'autres niveaux de décision.

Avec la montée en puissance des intercommunalités, de nombreuses missions sont désormais partagées ou transférées : développement économique, gestion des transports publics, collecte et traitement des déchets ou encore politique de l'habitat.

Le maire continue de jouer un rôle important, mais il doit désormais agir en coordination avec d'autres élus et institutions pour répondre aux enjeux du territoire.

Le pouvoir de police du maire

Le maire exerce un pouvoir de police administrative sur le territoire de sa commune. Cela signifie qu'il est responsable de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques. Ces trois missions sont complémentaires et visent à garantir un cadre de vie serein pour tous les habitants.



La sécurité publique

Le maire prend des arrêtés pour prévenir les accidents, protéger les personnes et les biens, notamment pour des événements, des travaux ou des phénomènes météorologiques exceptionnels. Il peut mobiliser la police municipale, en complément des forces de sécurité de l'État.

**Une fois constitué,
le conseil municipal
élit le maire**

La tranquillité publique

Le maire intervient pour limiter les nuisances sonores, encadrer les horaires des établissements recevant du public ou réglementer la circulation dans certaines zones.

La salubrité publique

Le maire veille à la propreté des espaces publics, à la bonne gestion des déchets, à la lutte contre les pollutions locales ou les risques sanitaires (dépôts sauvages, prolifération de nuisibles, etc.).

Ces pouvoirs sont exercés dans le respect du cadre légal national et, souvent, en lien avec les services préfectoraux. En cas de carence manifeste du maire, le préfet peut se substituer à lui pour garantir l'ordre public.



Quelles sont les limites des pouvoirs du maire ?

Le maire dispose de nombreuses responsabilités, mais ses pouvoirs ne sont pas sans limites. Ils s'exercent dans un cadre strictement défini par la loi et sous le contrôle de l'État.

Un pouvoir encadré par la loi

Le maire ne peut agir que dans les domaines où la loi lui confie une compétence. Ses décisions doivent respecter la législation nationale, les règlements, ainsi que les droits fondamentaux (liberté d'expression, égalité, droit de propriété...).

Un contrôle par le préfet

Représentant de l'État dans le département, le préfet veille à la légalité des actes du maire. Il peut demander l'annulation d'une décision illégale ou, dans certains cas, se substituer au maire si celui-ci n'agit pas (par exemple, en matière de salubrité ou de sécurité).

Un partage des compétences avec d'autres collectivités

De nombreuses responsabilités sont exercées à l'échelle intercommunale (mobilité, développement économique, gestion des déchets...), ce qui limite l'autonomie du maire sur certains sujets.



Une responsabilité personnelle engagée

Le maire peut être tenu responsable pénalement ou civilement en cas de faute dans l'exercice de ses fonctions. Cela renforce la nécessité d'agir avec prudence, dans le respect des règles.

En résumé, le maire est un acteur de proximité puissant, mais ses marges de manœuvre sont toujours encadrées, contrôlées et parfois partagées.

Le maire face à l'intercommunalité et à la métropole

Aujourd'hui, le maire ne décide plus uniquement à l'échelle de sa commune. Il est aussi un acteur central de l'intercommunalité, c'est-à-dire du regroupement de communes qui mutualisent leurs moyens pour gérer ensemble certains services publics (transports, développement économique, collecte et gestion des déchets, aménagement du territoire...).

Au sein de ces structures, souvent appelées « communautés de communes », « communautés d'agglomération » ou « métropoles », le maire représente sa commune et participe aux décisions collectives.

Ce fonctionnement peut donner l'impression que le maire a « moins de pouvoir », alors qu'il agit désormais dans un cadre plus large, en coopération avec d'autres élus. Ce changement vise à mieux répondre aux enjeux communs et à renforcer l'efficacité de l'action publique à l'échelle d'un bassin de vie.

Quelle est la responsabilité du maire ?

En tant que représentant de l'État et chef de l'administration communale, le maire engage sa responsabilité à plusieurs niveaux.

Responsabilité administrative

Le maire est responsable de la bonne exécution des décisions municipales et du fonctionnement des services communaux. En cas de mauvaise gestion, la commune peut être tenue responsable devant les juridictions administratives.



Le maire et les habitants : un rôle de médiation

Au-delà de ses compétences juridiques et administratives, le maire joue un rôle essentiel d'écoute et de médiation. Il est le premier interlocuteur des habitants, attentif à leurs besoins, leurs attentes et leurs préoccupations du quotidien.

À ce titre, il doit arbitrer entre différents intérêts locaux et veiller à préserver la cohésion sociale.

Le maire est un pilier de la démocratie locale. Ses missions sont multiples, à la croisée des responsabilités communales et étatiques.

Voter aux municipales, c'est choisir celles et ceux qui œuvreront pour améliorer votre cadre de vie.

Sources : info.gouv.fr

Responsabilité civile

Si une faute commise dans l'exercice de ses fonctions cause un dommage à un tiers, la responsabilité civile du maire peut être engagée. C'est alors la commune qui indemnise la victime, sauf en cas de faute personnelle détachable de ses fonctions.

Responsabilité pénale

Le maire peut aussi être poursuivi devant les tribunaux si une infraction est commise, volontairement ou non, dans le cadre de ses missions (mise en danger d'autrui, non-respect des règles de sécurité, négligence...). Cette responsabilité est personnelle, et peut entraîner des sanctions, y compris une peine d'inéligibilité.

Ces responsabilités impliquent pour le maire une vigilance constante dans ses décisions et dans l'organisation des services de la commune.



ÉLECTIONS MUNICIPALES UN DOUBLE CHOIX POUR LES ÉLECTEURS

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 permettront aux électeurs de désigner leurs conseillers municipaux, chargés de gérer les affaires de la commune pour les six prochaines années. Mais ce scrutin revêt également une autre dimension, parfois moins connue : il permet aussi de désigner les représentants de la commune au conseil communautaire de Rambouillet Territoires.

Depuis la réforme territoriale issue des lois de 2010 et 2013, les conseillers communautaires ne sont plus élus séparément. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, ils sont élus au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux, selon le principe du fléchage. Concrètement, les électeurs votent pour une liste municipale, sur laquelle figurent clairement identifiés les candidats appelés à siéger à l'intercommunalité.

Ce mode de scrutin vise à renforcer la légitimité démocratique des élus communautaires et à mieux associer les citoyens aux décisions prises à l'échelle intercommunale, qu'il s'agisse de développement économique, de mobilité, d'environnement ou d'aménagement du territoire.

En votant aux élections municipales, les électeurs font donc un choix déterminant à deux niveaux : pour leur commune et pour leur agglomération.

QUELQUES PRÉVISIONS POUR MARS...

ANIMATION



DRAME



COMÉDIE



La programmation est réalisée à la semaine, les horaires sont à retrouver à partir du dimanche soir sur notre site.



Téléchargez l'application
de votre cinéma
sur votre smartphone.

Suivez-nous
sur notre chaîne
WhatsApp.



PRIX DU ROMAN

5^E ÉDITION

SOIRÉE
DE
LANCEMENT

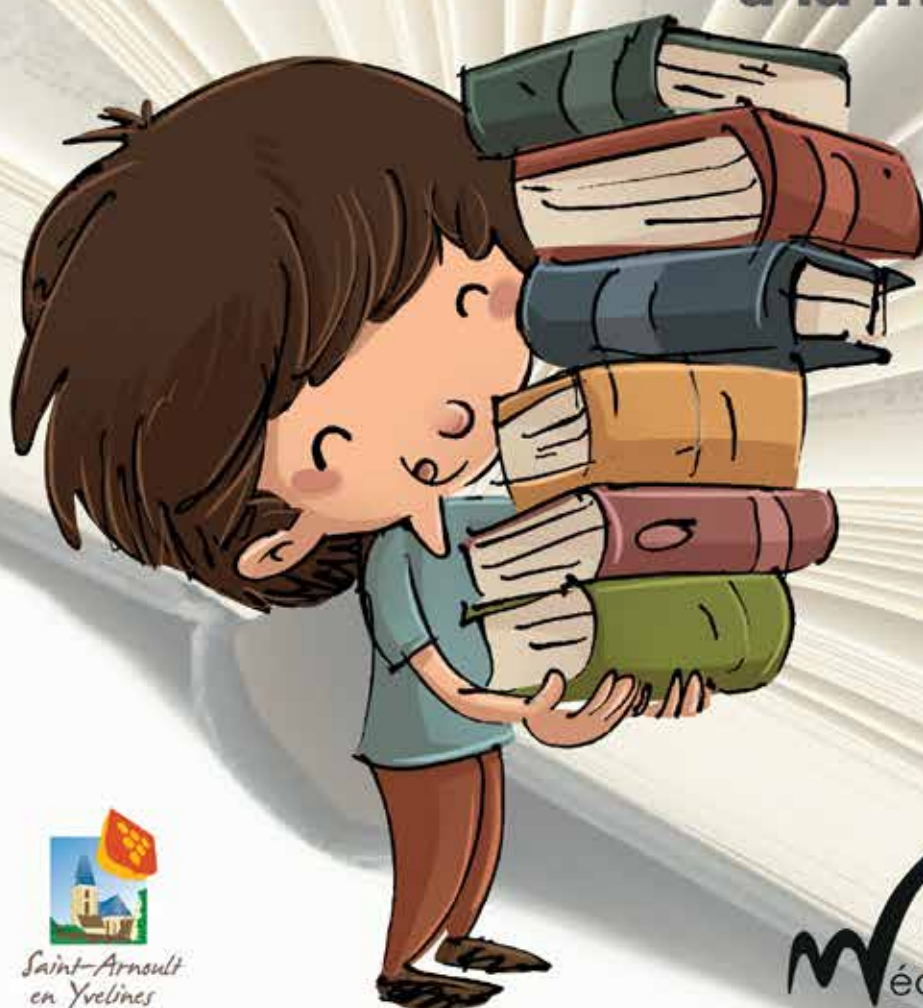
**MAIS QUELLE EST DONC
LA SÉLECTION CETTE ANNÉE ?**

Vous le découvrirez

MARDI 10 MARS

18H30

à la médiathèque !



VALORISER

LES JEUNES SENSIBILISÉS À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Préparer les jeunes générations à devenir les citoyens éco-responsables de demain passe par des mises en situation dès leur plus jeune âge. L'une des missions menées par l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord » en multipliant intervenants extérieurs, sorties et visites.

Nos réparateurs avertis ont démontré aux enfants, qu'avec un peu d'habileté, de savoir et parfois de patience, il était possible de remettre en service son jouet fétiche. Chaque dernier samedi du mois, ils parviennent à remettre en état 70% des objets qu'on leur apporte au Répare Café.



Dans le cadre d'un cycle de 6 mois d'éco-citoyenneté mené le mercredi à l'accueil de loisirs et consacré à la valorisation des déchets et au tri, ainsi qu'à l'usage de l'eau et de l'électricité, les jeunes ont reçu la visite d'Hubert, Jean-Luc, Philippe et Yannick, quatre bénévoles de l'atelier Répare Café de la ressourcerie. Au programme, faire découvrir aux enfants qu'un objet, quel qu'il soit, peut bénéficier d'une seconde vie, pour peu qu'on veuille bien lui en offrir l'opportunité, notamment en le réparant : toute la raison d'être du Répare Café de l'association RessourcesetVous. L'atelier est à la disposition des Arnolphiens chaque dernier samedi du mois à la salle Paul Verlaine, pour, avec l'aide des dépanneurs astucieux, tenter de remettre en état grill-pain, téléviseur, radiateur, mixeur mais aussi machine à coudre ou tout autre objet de notre quotidien,

de la maison et du jardin.

Pour cette visite à l'accueil de loisirs voulue par Florent, le directeur des Copains d'Abord et de Mallory Puche, responsable de la sensibilisation de l'association RessourcesetVous, les enfants ont été confrontés à des jouets et petits objets du quotidien, tous en panne. Un classique qui se traduit bien souvent à la maison par un passage sans issue par la case « poubelle », voire dans le meilleur des cas, par la déchèterie, là où une filière de tri et de recyclage existe.

Une mission que sont parvenus à mener à bien les enfants, à partir des explications de nos ingénieurs Géo Trouvetou, qui n'ont pas manqué de les inviter à venir les retrouver un dernier samedi du mois à un Répare Café accompagnés de leurs parents et du pèse-personne ou tout autre objet en panne de la maison.

LAVERIE

UN NOUVEAU SERVICE EN CENTRE-VILLE

Vous étiez nombreux à regretter l'absence d'une laverie en centre-ville : c'est désormais chose faite. Installée au 34 rue Charles-de-Gaulle, la laverie Bleu Corail vient compléter l'offre de services de proximité, grâce à l'initiative de Camille Goutmann.



Camille Goutmann a souhaité proposer aux Arnolphiens bien davantage qu'une simple laverie automatique. « Dans un espace soigné et accueillant, chacun peut patienter confortablement. Aujourd'hui, le smartphone a souvent remplacé le livre, mais une laverie peut aussi redevenir un lieu convivial, propice aux échanges et aux rencontres », ajoute-t-elle, convaincue que ces temps d'attente peuvent aussi être des instants de lien social.

Depuis la fermeture de la blanchisserie du centre commercial Les Remparts, aucun établissement n'avait pris le relais. Une situation qui n'a pas échappé à l'esprit d'entrepreneuriat de Camille Goutmann attachée à Saint-Arnoult-en-Yvelines. « Mon père y était tapissier et dispose toujours d'un local à la Fosse aux Chevaux. Je connais la ville et je sais que ce service répond à une réelle attente », confie-t-elle.

Pour elle, cette ouverture concrétise aussi un projet personnel de longue date : « Étudiante, j'ai passé beaucoup de temps dans des laveries. J'ai toujours eu envie d'en créer une, mais différente, plus accueillante, plus agréable. On y passe du temps, autant que l'endroit donne envie d'y rester. » Décoration soignée, équipements modernes : Bleu Corail rompt avec l'image traditionnelle de la laverie automatique et invite, par son nom même, à une parenthèse d'évasion.

L'établissement est équipé de cinq machines (de 6 à 20 kg) et de deux gros sèche-linge. Une lessive hypoallergénique, sans odeur, est automatiquement incluse. La durée des cycles s'adapte au poids du linge. Une machine spécifique permet de traiter les taches (stylo, graisse, sauce...) avant lavage, y compris pour du linge que l'on lavera finalement à la maison.

Autre atout : il est possible de réserver une machine à distance pendant 10 minutes, le temps de rejoindre la laverie. L'eau y est adoucie pour préserver les textiles.

Des forfaits de 30, 60 et 90 € permettent de bénéficier de remises de 5 à 15 %. Un sac de transport de 32 litres est offert aux 50 premiers acheteurs d'un forfait de 60 ou 90 €.

Paiement par carte bancaire, billets ou pièces.

Bleu Corail – 34 rue Charles-de-Gaulle – Ouvert 7 jours sur 7, de 7h à 22h.
laveriebleucorail.fr

SAISON

C'EST LE PRINTEMPS, JARDINONS !

En mars, c'est le moment de sortir le nez dehors, mais aussi les outils de jardinage, tout beaux, tout propres !

Le printemps n'est pas encore au calendrier, que déjà le jardinier récolte le fruit de son labeur par l'éclosion des premières jonquilles. Ensuite viendra le temps des semis, suivi de la mise en terre des jeunes plants.

À leur tour, les arbres fruitiers illumineront le jardin de leurs fleurs délicates, promesse de récoltes savoureuses. Au fil des mois, légumes et fleurs ne cesseront de le récompenser pour sa patience et son assiduité.



Notre commune est riche de ses nombreux jardins privés, publics, balcons, bords de fenêtre qui forment un maillage important, un réseau vert et une route fleurie pour la vie animale. Environ 80% de la population arnolphiennne habite dans une résidence avec jardin.

Le jardinage offre de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale. Gratter la terre réduit le stress, améliore l'humeur, rend fier de la culture de beaux fruits et légumes frais et nutritifs. Allez, on s'y met !

Paillage, compostage, zéro pesticide et utilisation d'engrais naturels sont les clés de la préservation de notre santé et du vivant.

Les jardiniers, les paysagistes et les professionnels des espaces verts :

- Favorisent la coexistence de différentes espèces végétales et animales en créant des espaces verts variés, contribuant à l'équilibre des écosystèmes.
- Adoptent des méthodes respectueuses de l'environnement, telles que la rotation des cultures, le binage, l'évacuation efficace des végétaux verts par compostage. Ces pratiques réduisent l'impact environnemental et soutiennent la santé des écosystèmes.
- Participent activement à la reproduction des plantes et à la diversité génétique en plantant des espèces attractives pour les pollinisateurs.
- Intègrent des techniques de jardinage sans utilisation de produits chimiques qui valorisent les ressources naturelles, préservant ainsi la qualité des sols et des eaux.



Rappelons que sur nos espaces verts communaux la gestion « zéro pesticide » est de rigueur depuis 2017, le désherbage est manuel, les végétaux sont choisis pour leur rusticité et leur entretien facile. L'utilisation de paillis est privilégiée afin de limiter les interventions de désherbage et le besoin d'arrosage.

Dans nos jardins arnolphiens favorisons les haies variées, champêtres, qui changent avec les saisons, qui fleurissent, fructifient et nourrissent la vie. Oublions les thuyas et lauriers qui envahissent nos forêts et autres murs verts peu attractifs et plutôt laids en vieillissant.

Privilegions également :

- Le fleurissement des allées avec des végétaux florifères pérennes, faciles d'entretien...
- L'échange de graines grâce notamment à la grainothèque de la médiathèque
- La gestion raisonnée de l'eau avec le choix de végétaux peu gourmands, la pose de réserves d'eau protégées, le paillage...



- Les abris pour la faune avec les nichoirs, abris pour hérissons, gîtes pour chauves-souris, résidences pour insectes...

La pose de 8 nichoirs à mésanges au parc de l'Aleu et dans les chênes du complexe sportif compléteront la lutte engagée par la commune contre les chenilles processionnaires.

En ville nos agents des services techniques relèvent également le défi printanier dans tous nos espaces communaux et dans nos parcs ! Les arbres et bulbes plantés cet automne attendent le moment propice pour faire exploser bourgeons et fleurs.

Faciliter leur travail est simple et est un devoir pour chacun d'entre nous : respecter les plantations, ramasser les déjections canines, ne rien jeter au sol, ne pas générer de dépôts sauvages et ainsi profiter au maximum de nos espaces verts environnants.



80%
des Arnolphiens
disposent
d'un jardin



Conciergerie : location, entretien et vigilance.



Gérer un bien immobilier demande du temps, de la rigueur et une présence régulière. C'est autour de ces exigences que Cyril Béranger a créé son service, récemment implanté à Saint-Arnoult-en-Yvelines et dans ses environs.

Face au choix entre location longue durée et location saisonnière, de nombreux propriétaires hésitent. Si la location de courte durée peut s'avérer plus rentable, elle implique aussi une organisation conséquente : création et gestion des annonces, échanges avec les voyageurs, accueil, ménage entre chaque séjour, renouvellement du linge, assistance 7 jours sur 7... Autant de missions que La Conciergerie de Saint-Arnoult propose de prendre en charge.

« Confiez-nous vos clés, nous nous occupons de tout pour optimiser la rentabilité de votre bien », résume Cyril Béranger, ancien ingénieur dans l'industrie automobile, aujourd'hui animé par l'envie d'un métier plus proche des habitants et axé sur le service.

L'entreprise propose également des prestations de surveillance et de gardiennage lors des absences : relevé du courrier, aération du logement, ouverture et fermeture des volets, préparation du domicile avant le retour, voire soins aux petits animaux. Un accompagnement rassurant pour partir l'esprit tranquille.

Contact : La Conciergerie de Saint-Arnoult
06 65 34 37 16
say78conciergerie@gmail.com
Devis personnalisé gratuit

Morgan à la tête du Cellier à fromages.



Pendant quinze ans, Marie Montini a régalé les papilles des Arnolphiens avec une sélection exigeante de fromages artisanaux, fermiers, locaux et au lait cru. Une réussite saluée par une clientèle fidèle et toujours plus nombreuse. Aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre : Morgan Kiesekoms reprend le flambeau du Cellier à fromages, avec la volonté de s'inscrire dans cette belle continuité.

Passionné et solidement formé, Morgan a fait ses armes auprès de maisons renommées telles que la fromagerie Quatrehomme, fondée en 1953 par Marie Quatrehomme, première femme Meilleur Ouvrier de France, la maison Androuet à Paris, ainsi qu'à la « Grande Crèmerie » de Rungis, fournisseur de nombreux établissements parisiens. Un parcours complété par un BTS de fromager, qui vient asseoir son expertise.

Désireux de diriger sa propre boutique, le trentenaire a choisi Saint-Arnoult-en-Yvelines pour poser ses valises. « Je recherchais un environnement rural. Les murs de la fromagerie respirent l'histoire, on en ressent l'authenticité. L'enseigne est reconnue, l'entreprise est saine et je partage la même vision du fromage que Marie », confie-t-il.

Tout en préservant l'esprit et la qualité qui ont fait le succès du Cellier, Morgan entend également apporter sa touche personnelle au fil des saisons : cheesecake citron vert-spéculos, munster lavé à la liqueur de mirabelle, chèvre affiné au rhum... Autant de créations originales qui viendront enrichir l'offre, sans oublier un réseau de fournisseurs soigneusement entretenu pour continuer à proposer des produits d'exception.

Une nouvelle étape gourmande pour le commerce arnolphien effective courant mars.

Le Cellier à fromages - 56 Rue Charles de Gaulle - 01 30 59 93 92

Un nouveau bureau pour l'ACASA.



L'association des acteurs économiques de la commune (ACASA) rassemble aujourd'hui 80 membres : commerçants, artisans et professionnels engagés dans la dynamique économique locale.

À l'occasion de son assemblée générale, tenue le 10 décembre dernier, l'association a procédé à un large renouvellement de son bureau. Après plusieurs années de présidence, Manuel Augé (U Express) a passé le relais à Laurent Meyer (Century 21). Il sera accompagné par Émilie Duscatel (La Cabane d'Elsandre) en qualité de vice-présidente.

Le secrétariat est désormais assuré par Marion Colas (Saveur Jardin), avec le soutien de Sylvie Alegria (SA Photography). La trésorerie est confiée à Julien Levillain (immobilier IAD) et Hugo Delaunay (Saint-Arnoult Funéraire).

L'animation des actions commerciales est pilotée par Karine Tarlevé (Div'a Konzept), la brocante par Pascal Julien (coiffeur), Hervé Fouquin (Association Service National) et Adrien Célestin (garage Renault) tandis que la coordination entre les membres est assurée par Alexandre De Sa Marques (immobilier IAD). Les réseaux sociaux sont gérés par Véronique Margan (Patte'sSitting).

Si la brocante de septembre demeure le rendez-vous emblématique de l'ACASA, l'association affiche de nouvelles ambitions : loto en plein air, mobilisation autour d'Octobre Rose, salon du bien-être, marché de Noël nocturne... Autant de projets destinés à dynamiser le centre-ville et à valoriser les acteurs économiques locaux.

Retrouvez l'actualité de l'ACASA sur Facebook et Instagram.

Les bénévoles réunis autour d'un repas.



À Saint-Arnoult-en-Yvelines, le service public repose sur l'engagement quotidien d'une centaine d'agents communaux mobilisés au service des 6 000 habitants : entretien de la voirie, fonctionnement des écoles, gestion des équipements sportifs, culturels et administratifs...

Mais la vitalité de la commune s'appuie également sur l'implication précieuse d'une vingtaine de bénévoles, engagés aux côtés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ces femmes et ces hommes participent notamment à la collecte et à la distribution alimentaire, au bénéfice d'une vingtaine de familles, ainsi qu'au dispositif Cœur de Ville, qui assure le transport des personnes à mobilité réduite, en particulier les aînés.

Certains bénévoles interviennent aussi à la médiathèque Les yeux d'Elsa : rangement et entretien des ouvrages, accueil et écoute des lecteurs, animation d'ateliers... Autant d'actions discrètes mais essentielles au bon fonctionnement des services municipaux et à la qualité de vie locale.

Pour saluer cet engagement, un repas convivial a récemment réuni l'ensemble de ces bénévoles au Café U. Un moment de reconnaissance et de partage, à la hauteur de leur investissement au service de la collectivité.

Vous disposez de temps libre et souhaitez vous engager ?

Contactez la mairie au 01 30 88 25 25.



INTERGÉNÉRATION

LES LIENS SE RESSERRENT

L'ensemble de nos aînés ayant pris part au banquet de fin d'année offert par le CCAS, tant à la salle des fêtes du Colombier, que servis à domicile, a été destinataire d'une carte de vœux, toutes créées et écrites par les enfants de l'accueil de loisirs. Une intention née des relations tissées entre les générations lors des moments récréatifs passés en commun depuis quelques mois lors de certains mercredis à l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord ».

Cette intention a incité nos aînés à répondre aux plus jeunes. Extrait :

- Merci beaucoup aux enfants du centre de loisirs pour leur jolie carte de bonne année. Ils ont bien travaillé.
- Merci au centre de loisirs et à Lya pour ses beaux dessins. Continuez comme cela. Bonne année à tout le centre de loisirs. Georgette et Jacques



- Merci aux enfants du centre de loisirs Les Copains d'Abord pour leurs bons vœux et les jolis dessins. Merci au directeur et animateurs de nous recevoir pour les réunions intergénérationnelles. À bientôt Odile
- À tous les enfants du centre de loisirs et les Copains d'Abord : Un grand merci
- J'étais très heureuse de recevoir vos vœux de bonne année. Je souhaite à tous les petits et plus grands de belles promenades et jeux toute l'année. De la part d'une grande mamie. Jacqueline.
- Merci de vos vœux et si beaux dessins de Jade et Babi. Papi Besnier
- Un grand merci pour ce joli dessin et les vœux pour l'année 2026. Ci-joint deux dessins faits par un papy. Vassor

PARIS-NICE

LA COURSE AU SOLEIL VIA SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Comme chaque année, l'une des plus grandes courses cyclistes de la saison, Paris-Nice, traversera notre commune le lundi 9 mars 2026, aux alentours de 14 h. Cette 84^e édition de la Course au Soleil débutera la veille depuis Achères. L'objectif après une semaine d'efforts, rallier la ville de Nice.

Organisée sur huit étapes pour un total de 1 245 km, Paris-Nice est l'une des courses les plus anciennes et prestigieuses du calendrier cycliste international.

Le lundi 9 mars, le peloton passera par Saint-Arnoult-en-Yvelines en provenance de Clairefontaine-en-Yvelines, puis traversera successivement les rues de la Martinière, Camescasse, des Remparts et de Stourm, avant de quitter la commune par la rue de la Muette en direction de Dourdan.



Un plateau de haut niveau

Cette édition rassemble 22 équipes professionnelles : les 18 formations du WorldTour, les trois meilleures Pro-Teams de la saison 2025 et l'équipe invitée TotalEnergies.

Avec des effectifs complets (généralement 7 coureurs par équipe), ce sont donc près de 150 cyclistes qui s'affronteront tout au long de la

semaine pour les victoires d'étapes et le classement général.

Infos pratiques

Pour assurer le bon déroulement de la course et la sécurité des coureurs comme des riverains, des limitations de circulation et de stationnement seront mises en place en amont du passage du peloton. Nous vous remercions de les respecter scrupuleusement afin de favoriser le spectacle sportif tout en garantissant la fluidité des déplacements.

JEUX

11^E FESTILUDOS

**SAMEDI
11 ET DIMANCHE
12 AVRIL
SALLE
DES FÊTES
LE COLOMBIER**

La patience des amateurs de jeux sera récompensée ! Organisé tous les deux ans par l'association Les Ludotiens, le Festiludos fait son grand retour les samedi 11 et dimanche 12 avril prochains. Et comme chacun sait, la patience est aussi une qualité essentielle du joueur...



Envie de jouer, de rire et de partager un bon moment en famille ou entre amis ? Le Festiludos vous attend les 11 et 12 avril à la salle des fêtes Le Colombier ! Plus de 1 000 jeux en accès libre, des animateurs pour vous guider, des tournois, des jeux géants et même une soirée "jeux libres" le samedi. Débutant, curieux ou stratège confirmé, il y aura forcément un jeu pour vous. Entrée gratuite, bonne humeur garantie... À vous de jouer !

L'objectif de ce rendez-vous incontournable qu'est devenu le Festiludos est de faire découvrir au plus grand nombre la richesse et la diversité des jeux de société. Entièrement gratuit et ouvert à tous, le festival mettra à disposition la ludothèque impressionnante des Ludotiens, forte de plus de 1 000 jeux : jeux d'ambiance, de plateau, de cartes, de stratégie, de dés, d'adresse ou encore de culture générale.

Débutants, curieux, familles, joueurs occasionnels ou passionnés confirmés : chacun y trouvera son bonheur. Des jeux rapides et accessibles pour s'amuser immédiatement aux parties plus longues et stratégiques pour les amateurs de défis, tous les styles seront représentés.

UN PROGRAMME SUR DEUX JOURS

Samedi 11 et dimanche 12 avril de 14h à 18h

Deux après-midis découverte, accessibles à

tous (enfants accompagnés d'au moins un adulte).

Des animateurs seront présents pour conseiller, expliquer les règles et accompagner les premiers tours de jeu.

Animations tout au long du week-end :

- Mise en avant des jeux des partenaires
- Jeux surdimensionnés
- Tournois (Tumblin Dice, Pitch Soccer...)
- Tombola gratuite
- Lots à gagner
- Boutique spécialisée sur place

Samedi 11 avril - de 19h à 2h : soirée « jeux libres »

Une nocturne conviviale pour profiter pleinement de la ludothèque et découvrir des jeux plus experts, accompagnés de joueurs confirmés prêts à partager leur passion.

Que vous soyez stratège, bluffeur, coopérateur ou simplement curieux...

À vous de jouer !



Tous les détails
du festival
de jeux de société

SENTIERS

LE PARC DE L'ALEU DÉVOILE SES TRÉSORS

Un sentier pédagogique et un sentier des arbres sont en cours d'installation dans le parc de l'Aleu. Après 4 années de travaux de réhabilitation, l'heure est venue pour cet écrin de nature de vous dévoiler ses richesses.

Ces deux sentiers matérialisés par des panneaux et QR Codes sont une invitation adressée à tous de découvrir la vie foisonnante du parc.

Les enfants des écoles, les collégiens et les visiteurs de tout âge sont les bienvenus pour quelques moments d'observation de notre faune et flore, présentes ici sous nos yeux.

Après 4 années de travaux, élagage, abattage, plantation ainsi que réfection des sentiers, des berges du plan d'eau et de la lisse côté stade, les Arnolphiens disposent aujourd'hui d'un lieu de promenade naturel totalement sécurisé. L'arrivée d'un sentier pédagogique dévoile aux promeneurs une partie de la biodiversité des lieux. Une partie seulement, car des secrets restent bien gardés, mais se dévoilent volontiers, à qui sait se montrer attentif, curieux et patient.



SENTIER PÉDAGOGIQUE

Il est constitué de panneaux de bois (l x h = 600 x 400 mm) en cours d'installation le long du parcours PMR, le cheminement réhabilité l'an passé, depuis la rue Beethoven jusqu'au Moulin Neuf.

Différents thèmes y sont abordés grâce à la collaboration de spécialistes naturalistes et le travail de Romane Barbier-Bouvet, en stage à la mairie l'été dernier, et élève en première année de BTS Gestion et protection de la nature.

Des QR Codes renvoient vers des informations complémentaires. Munissez-vous donc d'un smartphone.

Différents thèmes sont abordés :

- Les oiseaux du parc de l'Aleu
- Les libellules et demoiselles
- L'étang du parc de l'Aleu
- Les plantes du bord de l'eau
- A la découverte des arbres
- Les prairies fleuries

SENTIER DES ARBRES

18 essences différentes présentes dans le parc sont dorénavant dotées d'un QR Code d'identification. Chacun d'eux renvoie vers une fiche signalétique et permet de découvrir soit une essence locale comme le chêne ou le hêtre, soit exotique, à l'image de celles plantées au début du siècle dernier par

LES LIBELLULES ET DEMOISELLES

L'adulte volant est un grand chasseur d'insectes présents au bord de l'étang.

Famille des Anisoptères

4 ailes distinctes au repos. Abdomen plus court et massif. Les yeux, très rapprochés, couvrent presque toute la tête.

Libellule

Famille des Zygoptères

4 ailes distinctes au repos. Abdomen très allongé, mince et cylindrique. Deux yeux très écartés.

Demoiselle

ADULTE : L'adulte volant est un grand chasseur d'insectes présents au bord de l'étang.

ACCROULEMENT : Au moment de la reproduction, la couple forme un cœur copulatoire. Puis la femelle dépose ses œufs sur une tige de plante aquatique ou directement dans l'eau.

ŒUF : Les œufs éclosent après 3 à 5 semaines en fonction de l'espèce et des conditions de l'environnement.

LARVE : La libellule peut rester pendant plusieurs années sous l'eau sous la forme de larve selon l'espèce. La larve est une grande prédatrice.

La belle demoiselle : Pour aller plus loin, consultez le site Coda.

SEU : Chasse aux œufs : donnez l'ail et du basilic. Essayez de trouver des œufs ! Ils sont généralement accrochés aux herbes hautes proches de l'étang.

L'ÉTANG DU PARC DE L'ALEU

L'étang est une zone humide qui offre une grande variété d'espèces animales et végétales. Certaines sont présentes au milieu humide, c'est à dire qu'elles dépendent fortement de la mise pour se nourrir, se reproduire et s'abriter.

Libellules et demoiselles

Elles viennent à l'étang pour s'hydrater et pondre leurs œufs. Les larves se développent dans l'eau.

Les oiseaux

Le petit duc est l'espèce idéale pour se reconnaître : perché, niché et posé.

Les batraciens

La grenouille verte pose la première partie de sa queue dans l'étang, sous la forme de l'été. Les autres parties, elles y sont les autres.

Les poissons

Il y a une grande variété de poissons. Carpes et brochets y sont présents.

Les écrevisses de Louisiane

Elles sont qualifiées d'espèces envahissantes. Elles sont présentes en masse et ont tendance à faire disparaître certaines espèces locales.

La ripisylvie

La ripisylvie est composée d'un ensemble d'arbres, d'arbustes et de plantes basses dans l'eau comme les roseaux ou l'iris des marais. Ces espèces végétales permettent un meilleur maintien des berges contre l'érosion.

SEU

Cherchez et trouvez chaque espèce sur l'étang dans le parc !

LES OISEAUX DU PARC DE L'ALEU

Essayez de les reconnaître pendant votre balade. Scannez les QR Codes à côté de chaque oiseau et découvrez son chant.

Le rouge-gorge

On le reconnaît par son gorgeron rouge et son chant individuel. On le trouve le long du Parc de l'Aléu, surtout en hiver, il est présent en grande quantité.

Le troglodyte

C'est un petit oiseau grisâtre d'hiver, à la crosse généralement dans un feuillage. On peut le voir posé sur un branchage de l'arbre.

Le héron cendré

On le voit le long du Parc de l'Aléu, surtout en hiver, il est présent en grande quantité.

Le martin-pêcheur

On le voit le long du Parc de l'Aléu, surtout en hiver, il est présent en grande quantité.

La mésange charbonnière

On le voit le long du Parc de l'Aléu, surtout en hiver, il est présent en grande quantité.

Les perruches à collier

Originaires d'Afrique et d'Asie, elles sont considérées comme envahissantes car elles se reproduisent et chassent leur territoire. On peut les observer au parc.

Le serin

On le voit le long du Parc de l'Aléu, surtout en hiver, il est présent en grande quantité.

Astuce :

Téléchargez l'application Martin d'Or. Elle vous permet de reconnaître les oiseaux et de les écouter.

SEU

Cherchez et trouvez chaque espèce sur l'étang dans le parc !

À LA DÉCOUVERTE DES ARBRES

Comment reconnaître un arbre ? Il existe plusieurs façons de déterminer l'espèce d'un arbre, tout dépend de la saison.

Tout au long de l'année, l'arbre

Un arbre peut donner de bons indices pour le reconnaître. Mais attention, beaucoup d'espèces ont un très grand feuillage, ce qui rend difficile la reconnaissance de leur forme.

Les feuilles

Les feuilles sont l'élément le plus facile pour reconnaître les arbres. Leur forme, leur couleur, leur texture et leur odeur sont de bons indices.

Par la photographie

Les feuilles sont l'élément le plus facile pour reconnaître les arbres. Leur forme, leur couleur, leur texture et leur odeur sont de bons indices.

L'application PlantNet

L'application PlantNet permet d'identifier une plante photographiée grâce à une base de données d'images. Attention, il existe des erreurs d'identification liées à la complexité du règne végétal.

Le bourgeon

Le bourgeon permet de reconnaître les arbres en hiver. On peut les observer sur les branches, leur forme, leur couleur et leur texture sont de bons indices.

La reconnaissance d'un arbre

La reconnaissance d'un arbre se fait par son tronc, ses feuilles, ses fleurs, ses fruits, ses graines et ses racines. On peut les observer sur les branches, leur forme, leur couleur et leur texture sont de bons indices.

SEU : Cherchez et trouvez chaque espèce sur l'étang dans le parc !

En différents endroits du parc et en fonction de sa localisation, des panonceaux attirent l'attention du promeneur sur la faune et la flore présentes.

M. Sicre qui fondent l'origine et l'originalité de notre parc, comme d'autres plantées plus récemment.

Ces petits panonceaux (l x h = 180 x 80 mm) vous dévoileront toutes les informations sur : Pin noir, Aulne glutineux, Cyprès chauve, Hêtre commun, Peuplier noir d'Italie, Méta-séquoia de Chine, Ginkgo biloba, Charme commun, Chêne pédonculé, Érable sycomore, Frêne commun, If commun, Aubépine monogyne, Sureau noir, Saule pleureur, Liquidambar, Noyer du Caucase, Tilleul.

Dans cette période de dérèglement climatique, il est bon de rappeler la place fondamentale occupée par l'arbre dans notre écosystème et l'impérieuse nécessité de le préserver.

FINANCEMENT RÉGIONAL

Ces deux sentiers ont été soumis au budget participatif écologique du Conseil régional d'Île-de-France. Grâce à votre mobilisation, notre commune a été lauréate pour la cinquième fois au dispositif, après le jardin de l'église, le mur d'eau, les cheminements du parc Arsonneau et la signalétique lumineuse des nez de marches du Cratère. Une subvention de 2 000 € a ainsi été allouée à la commune pour financer ce projet d'un coût total de 4 600 €.

AULNE NOIR ou AULNE GLUTINEUX

Alnus glutinosa

L'aulne noir, ou aulne glutineux se rencontre au bord des cours d'eau ou disséminé dans la forêt. La croissance est rapide et la longévité dépasse rarement 100 ans.

Le tronc droit présente une écorce brun-beige ou gris-vertâtre avec des lenticelles chez les jeunes arbres, devenant brun-noir crevassée avec l'âge.

Les feuilles, de 4 à 10 cm, sont ovales, tronquées au sommet, irrégulièrement dentelées, vert foncé et luisantes au-dessus, mates en face inférieure. Les jeunes pousses sont enduites d'un vernis collant, d'où le nom glutineux.

Les fleurs mâles sont de longs chatons groupés en grappes pendantes. Les fleurs femelles sont des chatons courts, rouges et dressés.

Les fruits, appelés strobiles, sont de petits cônes globuleux de 1 cm de diamètre passant du vert au brun noir. Un long pédoncule porte entre 3 et 5 cônes. Les graines ou aîlènes sont transportées par le vent.





SEU : Cherchez et trouvez chaque espèce sur l'étang dans le parc !

AULNE NOIR ou AULNE GLUTINEUX

Alnus glutinosa

SEU : Cherchez et trouvez chaque espèce sur l'étang dans le parc !

Découvrez l'aulne noir

Parmi ses sections, l'USSA en compte une dédiée au vélo, répartie entre le cyclo pour parcourir les routes, et le V.T.T. pour emprunter chemins et sentiers, mettant ainsi à profit le riche patrimoine forestier du Sud-Yvelines.

Cette section a été mise à l'honneur récemment par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines, au travers de la remise d'un Éclat Olympique à l'un de ses jeunes membres, Timothy Lictevout, 17 ans.



TIMOTHY

DÉCROCHE UN ÉCLAT OLYMPIQUE

La pratique du VTT au sein de l'USSA s'adresse tout autant aux adultes qu'aux enfants. « *L'école de VTT accueille, le samedi après-midi, les jeunes de 8 à 18 ans désireux de pratiquer la discipline. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, l'encadrement est assuré par des éducateurs formés par la FFVélo, la Fédération Française de Cyclotourisme* », précise volontiers le responsable de l'école de VTT, Raymond Caudiu.

Une démarche qui a manifestement plu à Timothy Lictévout, membre de la section VTT depuis 2016, il avait alors 8 ans. Aujourd'hui, âgé de 17 ans, le jeune homme aura été le seul cycliste et le seul sportif pratiquant sans objectif de compétition, à être récompensé par un Éclat Olympique lors de la cérémonie organisée par le CDOS des Yvelines à La Verrière. Cette remise des récompenses vise à mettre en avant, tout autant les performances sportives que l'engagement associatif. C'est une combinaison de ces critères qui a permis à Timothy d'être lauréat de la promotion 2025. « *En cyclotourisme catégorie VTT, j'ai remporté le critérium départemental, le critérium régional et je me suis classé 5^e au niveau national à Nans-les-Pins dans le Var. Ces résultats m'ont valu d'être mis à l'honneur lors de la cérémonie des Éclats Olympiques* », détaille le jeune sportif. Le critérium VTT se décompose en différentes épreuves, tant sportives que théoriques.

1. Un parcours d'orientation à retrouver à l'aide d'une carte ou d'un road-book, parfois complété par des questions d'observation ou de sécurité routière.
2. Une épreuve de maniabilité comportant des obstacles : slalom, passerelle, planche étroite, bascule et virages serrés. L'équilibre, la précision et le contrôle à basse vitesse sont évalués.
3. Un test mécanique permet d'apprécier les connaissances de base du cyclotouriste.
4. Un QCM permet d'évaluer les connaissances théoriques en matière de sécurité, signalisation et d'environnement.
5. Le comportement, l'esprit sportif, l'entraide et l'attitude générale sont aussi jugés.

« *L'ensemble de ces épreuves donne lieu à un classement global établi dans l'esprit éducatif et formateur propre au cyclotourisme. Timothy s'est imposé dans le classement junior, au niveau départemental et régional, et*

a terminé 5^e à l'échelon national. Cette mise à l'honneur ne doit rien au hasard. Timothy a toujours été un adhérent moteur au sein des jeunes du club. Non mu par l'esprit de compétition, mais uniquement pour le plaisir de la randonnée, il a pris part ces dernières années à des séjours de cyclotourisme avec d'autres jeunes du département. Nous incitons nos jeunes à vivre ces expériences fédérales. L'investissement de Timothy au service des autres l'a amené à passer la formation de jeune éducateur fédéral. Cela lui permet d'initier les jeunes du club, en mettant en place des ateliers de dextérité, de mécanique et aussi d'encadrer les sorties », précise fièrement Élisabeth Tulli, la présidente de la section cyclo VTT.

Une formation de jeune éducateur qui se traduira automatiquement par le statut d'initiateur à la majorité de Timothy.

UNE FIERTÉ ET...

« *Pour nous encadrants, c'est un peu notre réussite. Timothy a commencé les sorties VTT très jeune et rapidement nous avons constaté sa bonne volonté. Elle lui a permis très vite de rouler avec la catégorie des plus grands. Il n'a jamais trainé, même s'il était plus petit que ses aînés. Aujourd'hui c'est un jeune homme toujours sympa qui participe à nos sorties adultes confirmés. Et bien que son niveau physique lui permettrait de tous nous distancer, il n'en abuse pas, mais nous rappelle nos limites en nous « traçant » de temps à autres* », précise

volontiers Raymond Caudiu.

...UN ESPRIT SOLIDAIRE

Bon élève, en classe de terminale au lycée Tesla de Dourdan, Timothy fait preuve d'engagement également au sein de l'association dourdanaise CAP Solidaire. « *Une fois toutes les deux semaines, je participe à l'aide aux devoirs pour les élèves des écoles élémentaires* », précise le futur bachelier, qui aspire à devenir ingénieur en aéronautique.

Un choix d'études qui va un temps le tenir éloigné des activités du club de VTT arnolprien. « *Les études me laisseront moins de temps pour pratiquer le vélo. Mais j'aurai d'autant plus le besoin de me défouler, de prendre l'air et de m'aérer. Je vais rester au club* », prévient le jeune cycliste, prometteur donc à plus d'un titre. L'engagement est pris, il sera encore présent certains dimanches matin à 8h30 au départ de la mairie pour rouler en sous-bois avec les adultes du club.

C'est un super garçon, mais ne lui dites pas

Écoutez le portrait du mois



CARNAVAL

FÊTE GOURMANDE, COLOREE ET RYTHMÉE

Emmené par le groupe de percussions brésiliennes Batucachapo, et sous un soleil inespéré, le défilé carnavalesque arnolprien, fort de près de 300 enfants et parents, a traversé le parc de l'Aleu, drapé pour l'occasion de fanions colorés. En préambule, chacun a pu peaufiner son déguisement et son maquillage grâce aux ateliers proposés par les animateurs du service jeunesse.

De retour au complexe sportif, l'amicale du personnel communal a régalé petits et grands de crêpes chaudes et de bonbons. Les plus beaux costumes ont été récompensés dans une ambiance festive et conviviale.

L'envie de se maquiller, de se déguiser et de s'amuser était bien présente chez les plus jeunes, avec la complicité de parents ravis de les accompagner dans leurs rêves de princesses et de super-héros. La magie a été amplifiée par la présence de Myriam, la sculptrice de ballons, offrant à chacun l'accessoire parfait pour compléter et sublimer son costume. Après un goûter partagé, un diplôme et des places de cinéma au Cratère sont venus récompenser les tenues les plus belles et les plus originales. Un beau moment de complicité et de joie en famille.





QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Cher Illiwap, Le Cratère est parfois fermé pour d'autres activités que le cinéma.

Que penserais-tu d'afficher une case "salle réservée" ou autre message, quand il n'y a pas de film ?

Réponse : Le cinéma Le Cratère vous invite à télécharger son application mobile, ainsi en plus de savoir que le cinéma est ouvert, vous pourrez découvrir le titre du film à l'affiche.



Pourquoi tous les anciens gros arbres et notamment les sapins le long extérieur du cimetière ont-ils été abattus ?

Réponse : Leur croissance menaçait en effet la stabilité du mur d'enceinte du cimetière et risquait, à terme, d'en fragiliser la structure.



Dans certaines rues il devient impossible d'emprunter le trottoir à cause des voitures garées dessus et à cheval sur la route.

Réponse : Le PLU oblige de rentrer sa voiture sur sa propriété. En plus de gêner le passage des véhicules de secours, voire celui de la déneigeuse, comme cela fut le cas cet hiver, la responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident. La police municipale multiplie les actions de sensibilisation sur le sujet.



Pourquoi la mairie met-elle autant de temps pour délivrer un passeport ?

Réponse : La mairie n'est qu'un intermédiaire entre le demandeur et la préfecture pour la délivrance des passeports et cartes d'identité. À l'approche des périodes de vacances, la durée s'allonge il est vrai, d'où la nécessité d'anticiper le renouvellement, sans attendre le dernier moment. En 2025, 2 982 demandes de titres sécurisés ont été traitées à la mairie.



TRAVAUX

SUR TOUS LES FRONTS

Voici une vision non exhaustive des interventions menées ces dernières semaines ici et là en divers points de la commune. Au programme : confort, sécurité, aménagement, régulation et prévention.

Résurrection

Dans la sacristie de l'église Saint-Nicolas, radiateurs, prises électriques et éclairage ont été remis au goût du jour.



Sécurité

Un portail supplémentaire a été posé dans la cour commune de la crèche et de la petite-crèche.



Édification

Sitôt la dalle coulée, les matériaux ont été livrés pour l'élévation des murs. Au fil des semaines, la maison médicale va s'imposer dans le paysage de la commune.

Prédation

Des nichoirs à mésanges offerts par un administré ont été posés en divers endroits du complexe sportif et de ses abords. Le petit oiseau est friand de chenilles processionnaires. Nous lui souhaitons de se montrer gourmand à souhait !



Parfum

Un curage et une inspection du réseau des eaux usées sont venus à bout des mauvaises odeurs présentes à la médiathèque Les yeux d'Elsa. Un soulagement pour les lecteurs et le personnel.

Intrusion

En lieu et place du grillage vandalisé pour ainsi avoir accès au terrain de football synthétique, un portail a été posé. L'accès est ainsi officiel et sécurisé.



AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - contact@saint-arnoult-rando.fr



DU SAMEDI 28 FÉVRIER AU DIMANCHE 8 MARS

9h à 17h : 32^e Salon d'Art du Colombier

Exposition de peintures et sculptures.

Par Art' Passion Arnolphen.

Entrée gratuite. Le Colombier.

Contact : artpassionarnolphen@gmail.com

SAMEDI 7 MARS

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir

Conseils sur la gestion des litiges de consommation.

Espace culturel Victor Hugo, salle Rêverie. Gratuit.

Inscription sur le site de rambouillet.ufcquechoisir.fr

Cliquer sur « Prendre rendez-vous ».

LUNDI 9 MARS

Entre 14h et 14h15 : Passage de la course cycliste Paris-Nice

MERCREDI 11 MARS

10h30 à 11h : L'heure des histoires

Médiathèque.

JEUDI 12 MARS

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque

VENDREDI 13 MARS

17h à 19h : Complémentaire santé (ASCS-SA)

Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé.

Salle Printemps, Espace Culturel Victor Hugo.

20h30 : Deux mensonges et une vérité

Pièce de théâtre de Sébastien Blanc et Nicolas Poirer par le Grenier de la Rémarde.

10€ sur inscription. Le Cratère.

Contact : gremarde.net - 06 16 54 49 60

SAMEDI 14 MARS

10h30 : Créa'lecture

Médiathèque.

DIMANCHE 15 MARS

16h : Deux mensonges et une vérité

Pièce de théâtre de Sébastien Blanc et Nicolas Poirer par le Grenier de la Rémarde.

10€ sur inscription. Le Cratère.

Contact : gremarde.net - 06 16 54 49 60

MARDI 17 MARS

9h15 et 10h30 : BB lecteurs

Médiathèque.

14h : Ciné-conférence : Rwanda

Tarif : 8 € - Tarif réduit : 5 €

Cinéma « Le Cratère ».

MERCREDI 18 MARS

10h30 : Créa'lecture

Médiathèque.

13h20 : Spectacle « Le Cinéma en Folie »

Départ avec les Amis de Saint-Arnoult pour le spectacle « Le Cinéma en Folie » à Longjumeau.

Informations et réservation au 06 74 65 14 31

Tarifs : Adhérents 40 € - Non Adhérents 50 €.

JEUDI 19 MARS

18h : Journée Nationale du souvenir

Cérémonie à la Stèle des Combattants d'Afrique du Nord organisée par la FNACA. Face au cimetière.

SAMEDI 21 MARS

10h30 : BB lecteurs

Médiathèque.

LUNDI 23 MARS

9h à 16h30 : Atelier de patine avec le Club des Remparts.

Contact : 06 87 42 13 06. Salle Paul Verlaine.

MERCREDI 25 MARS

10h30 à 11h : L'heure des histoires

Médiathèque.

SAMEDI 28 MARS

14h à 17h : Répare'Café

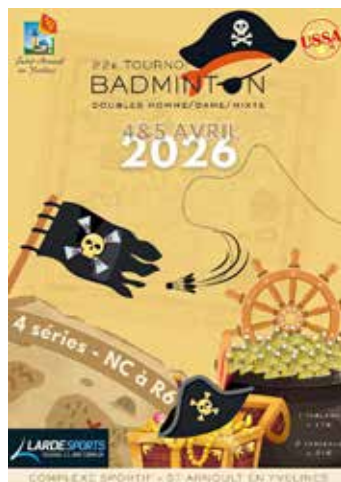
Le Répare'café est un atelier de réparation pour vos appareils électriques, mécaniques et électroniques. Le principe est simple : vous apportez un ou plusieurs objets en panne et un bénévole réparateur cherchera avec vous la ou les raisons de la panne et vous aidera à le/les réparer. Gratuit. Salle Paul Verlaine - 18 avenue Henri Grivot.

Contact : ressourcesetvous.org

DU 28 MARS AU 6 AVRIL

Fête foraine

Le mercredi et le week-end à partir de 14h30 et en semaine à partir de 15h30. Place Jean Moulin.



THÉÂTRE

DEUX MENSONGES ET UNE VÉRITÉ

L'activité de la troupe théâtrale du Grenier de la Rémarde l'amène à se produire dans différentes salles d'Île-de-France. Trois pièces sont en cours représentation : "Vivement les vacances", comédie à sketches de Christian Rossignol, "Une heure de tranquillité" comédie de Florian Zeller et "Deux mensonges et une vérité" comédie de Sébastien Blanc et Nicolas Poirer. Cette dernière sera jouée sur la scène du Cratère, le vendredi 13 mars à 20h30 et le dimanche 15 mars à 16h. En voici le thème :

Peut-on encore se surprendre quand on est un couple marié depuis vingt-sept ans ?

Philippe affirme que c'est impossible, Catherine pense que c'est indispensable.

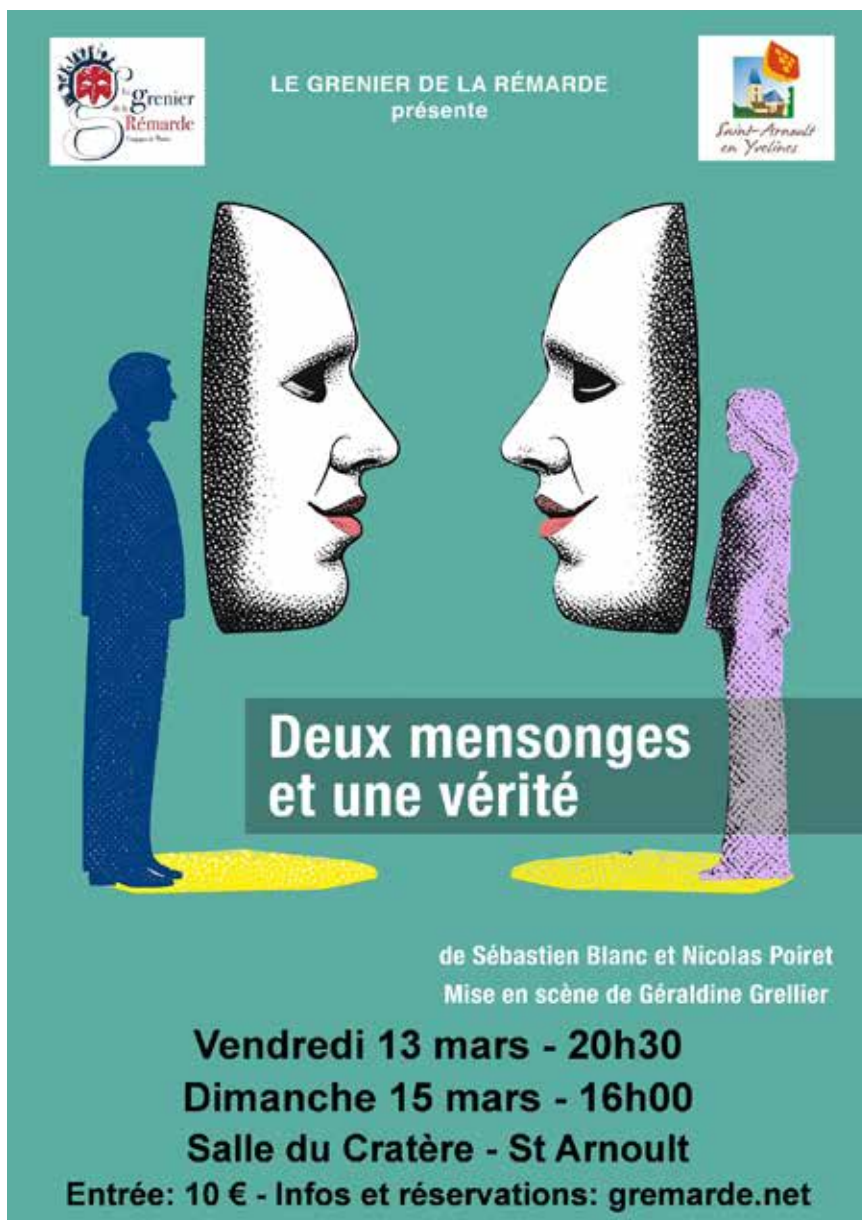
Afin de prouver qu'il a raison, Philippe propose alors à son épouse un jeu très simple : chacun donne trois anecdotes le concernant contenant deux mensonges et une vérité ; à chacun de découvrir la vérité de l'autre.

Piégé à son propre jeu, Philippe va connaître l'enfer pour débusquer la vérité parmi les propositions, à priori invraisemblables, de sa femme. Une quête qui l'entraîne aux frontières d'une folie réjouissante et hilarante.

Deux mensonges et une vérité : une comédie endiablée dans laquelle ni les personnages ni les spectateurs ne seront au bout de leur surprise !

Alors ! Envie de vous rendre au théâtre ? Entrée 10 €.

Infos et réservation : gremarde.fr

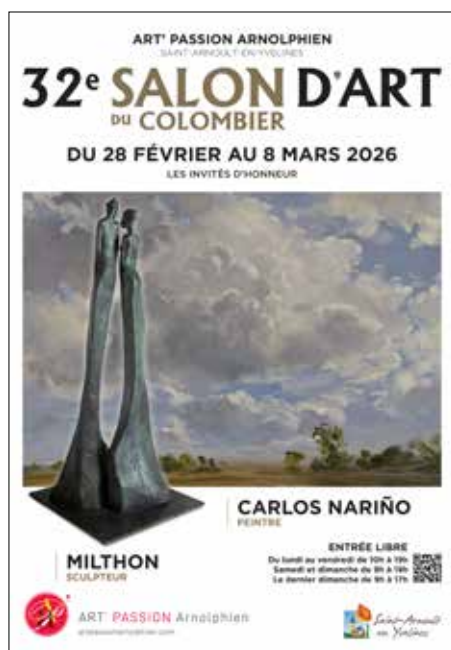


LE GRENIER DE LA RÉMARDE présente

Deux mensonges et une vérité

de Sébastien Blanc et Nicolas Poirer
Mise en scène de Géraldine Grellier

Vendredi 13 mars - 20h30
Dimanche 15 mars - 16h00
Salle du Cratère - St Arnoult
Entrée: 10 € - Infos et réservations: gremarde.net



ART PASSION ARNOLPHIEN
SAINT-ARNOULT EN YVELINES

32^e SALON D'ART DU COLOMBIER

DU 28 FÉVRIER AU 8 MARS 2026

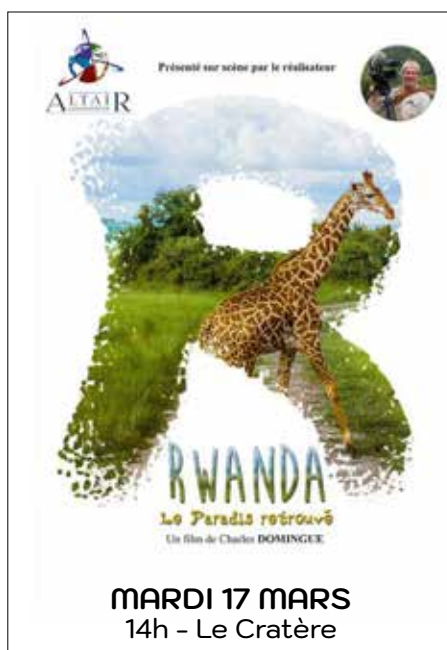
LES INVITÉS D'HONNEUR

CARLOS NARIÑO
PEINTRE

MILTHON
SCULPTEUR

ENTRÉE LIBRE
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi et dimanche de 10h à 18h
Le dernier dimanche de 10h à 17h

ART PASSION Arnolprien
artpassionarnolprien.com



Présenté sur scène par le réalisateur

RWANDA
Le Paradis retrouvé
Un film de Charles DOMINGUE

MARDI 17 MARS
14h - Le Cratère



OPEN DE FRANCE KUDO 2026

28 Mars 2026 - 10H00-18H00

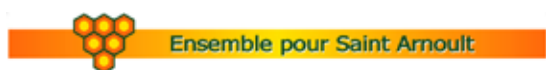
51 rue de Nuisement
78730 Saint Arnoult en Yvelines
contact : kudo.stan78@gmail.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

Dans un souci de respect du débat démocratique, la majorité municipale a décidé de suspendre sa publication. Ce choix, conforme à l'article L.52-1 du Code électoral, témoigne de son engagement à garantir l'égalité d'expression et la neutralité de la vie publique à l'approche du prochain scrutin.

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Texte non parvenu.

SAINT ARNOULT ET VOUS



Quel avenir pour Saint-Arnoult ?

Six années d'engagement, de rencontres et de convictions partagées : merci à ceux qui ont cru en une autre façon de servir Saint-Arnoult.

Ces années furent celles de la fidélité à nos valeurs : parler vrai, agir avec sincérité, défendre l'intérêt collectif sans céder au confort ni au silence.

Dossier après dossier, nous avons travaillé, proposé, alerté. Ignorés, calomniés, nous avons porté la voix des Arnolphiens avec constance. La majorité a préféré décider seule, confondant pouvoir et écoute. Aujourd'hui, elle sollicite encore votre confiance. Mais se représenter sans bilan, c'est fuir la responsabilité du mandat accompli. **Ce mandat s'achève comme il a gouverné : sans débat, sans écoute, sans concertation.**

Notre commune mérite mieux : une démocratie vivante, partagée et respectueuse.

À chacun de choisir en conscience : ne pas voter, c'est laisser d'autres décider pour vous.

L'avenir des Arnolphiens se joue maintenant : **ne laissons plus le silence gouverner.**

PASS DESTINATION 78/92

L'APPLICATION DES SORTIES À PRIX RÉDUITS



Le PASS DESTINATION YVELINES – HAUTS-DE-SEINE est une application développée par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Elle est gratuite et permet de bénéficier toute l'année de tarifs réduits et de bons plans dans près de 100 sites touristiques des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Cette application s'adresse à tous et tout particulièrement aux habitants de l'ouest francilien désireux de découvrir le territoire qui les entoure.

L'application Pass Destination permet de bénéficier de 15% à 30% de réduction minimum dans près de 100 sites touristiques, culturels, sportifs et de loisirs des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

Châteaux, monuments, musées, maisons d'artistes, activités de pleine nature, activités sportives... Le nombre de partenaires du Pass Destination ne cesse d'évoluer, pour un lot de surprises et des expériences toujours renouvelées !

Et ce n'est pas tout ! Festivals, événements, expositions, spectacles... de nombreux bons plans et offres flash sont à découvrir tout au long de l'année. L'occasion parfaite de soutenir les événements locaux et l'art sous toutes ses formes !

La réduction proposée s'adresse aussi bien au détenteur du Pass qu'à ses accompagnants mineurs, dans la limite de 4 personnes.

Ne laissez pas passer le Pass Destination.



Téléchargez
l'application

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SŊCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :
9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :
8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, PACS, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Taline ALKHALED, le 23 janvier 2026

Madhavane RAGOU, le 27 janvier 2026

Léon DECROIX CHEW, le 30 janvier 2026

Ils nous ont quittés

Pierre COUBLE, le 25 janvier 2026

Ils se sont pacés

Thomas LAMBERT et Julie BUSSI, le 10 janvier 2026

Taline ALKHALED



Léon DECROIX CHEW



CHASSE AUX ŒUFS ET SPECTACLES

ZIK ZAP
spectacle musical
jeune public (15h30)

POËT'BOX
entresort
poético-participatif



DIM. **05**
AVRIL
DE 14 H À 18H

GRATUIT
sur réservation
de 3 à 12 ans



à la Maison Elsa Triolet-Aragon,
avec la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines



*Saint-Arnoult
en Yvelines*